

Rapport d'évaluation

Évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études

de l'Institut maritime du Québec

Octobre 2000

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

L'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études de l'Institut maritime du Québec s'inscrit dans le cadre de l'évaluation, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), de la mise en œuvre de la formation générale dans tous les collèges offrant des programmes conduisant à des diplômes d'études collégiales (DEC).

La démarche d'évaluation s'est effectuée conformément aux modalités exposées dans le Guide spécifique de la Commission¹. Le rapport d'autoévaluation de l'Institut maritime du Québec, dûment adopté par son Conseil d'administration, a été reçu par la Commission le 15 juin 1999, soit un an après la date prévue. Un comité d'experts, dirigé par un commissaire de la CEEC, l'a analysé. La visite de l'établissement n'a pu être effectuée que les 16 et 17 mars 2000² en raison de problèmes reliés aux négociations de travail dans les collèges. À cette occasion, le comité a pu rencontrer la direction de l'établissement, le comité d'autoévaluation, des professeurs³ de la formation générale, les coordonnateurs des programmes de DEC, ainsi que des élèves⁴. Cette visite a permis un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en œuvre de la formation générale.

Le présent rapport décrit d'abord les principales caractéristiques de l'Institut maritime du Québec et donne un aperçu de la manière dont la formation générale y est mise en œuvre. Il s'attache ensuite au processus d'autoévaluation retenu par l'établissement. Il expose, enfin, les conclusions auxquelles est arrivée la Commission après analyse du rapport d'autoévaluation et visite à l'établissement.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – La composante de la formation générale des programmes d'études*, Québec, mai 1997, 45 p.
 2. Le comité visiteur était composé de : M. Louis Côté, professeur de philosophie au Collège d'Alma; M^{me} Pierrette Gaudreau, professeure au Département d'éducation de l'Université du Québec à Hull; M. Michel Gélinas, directeur général du Collège André-Grasset. M. Jacques L'Écuyer, président de la CEEC, présidait le comité et M. Richard Simoneau, analyste à la CEEC en était le secrétaire.
 3. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.
 4. Il s'agissait d'une classe de première année d'élèves inscrits au programme de *Navigation* (DEC 248.B0).

Principales caractéristiques de l'établissement et de la formation générale

L'Institut maritime du Québec, situé à Rimouski, a été créé en 1944. Rattaché au Cégep de Rimouski depuis 1974, il a acquis le statut d'École nationale en 1988.

L'Institut offre actuellement quatre programmes conduisant au DEC, en *Techniques d'architecture navale* (248.01), *Navigation* (248.B0), *Techniques de génie mécanique de marine* (248.C0), *Logistique de transport* (410.A0). Trois de ces programmes comprennent un stage de douze mois, qui s'ajoute à la scolarité régulière de trois ans. Deux permettent aux diplômés, après un certain nombre d'années d'expérience professionnelle et la réussite de différents examens, d'obtenir des brevets professionnels de pilote et de mécanicien de marine. L'Institut dispose de places-stages sur des navires pour la formation pratique. Il est très actif dans le champ du perfectionnement des adultes.

La clientèle de l'Institut provient de partout au Québec, ainsi que d'ailleurs au Canada et à l'étranger. Les élèves arrivent à la fois d'établissements d'enseignement secondaire et post-secondaire ainsi que du marché du travail.

La formation générale est concentrée principalement à l'intérieur des quatre premiers trimestres d'études.

En 1996-1997, des cours propres étaient offerts dans les trois disciplines concernées, les étudiants y étant regroupés par programme, ou programmes apparentés. Quelques cours complémentaires étaient également dispensés, dans trois des cinq domaines prévus par le RREC; ils touchaient l'informatique, l'espagnol, la gestion.

Tous les enseignants de la formation générale sont regroupés dans un même département, celui des Sciences humaines. Le nombre de professeurs, dans les différentes disciplines de la formation générale était le suivant en 1996-1997 : 2 en français; 1 en philosophie; 2 en anglais, langue seconde; 1 en éducation physique. En 1999-2000, il est de 4 en français; 2 en philosophie; 2 en anglais, langue seconde; 2 en éducation physique.

L'Institut a adopté des orientations institutionnelles identifiant les principales habiletés à favoriser par la formation fondamentale : capacité d'analyse et synthèse, maîtrise de la langue, réflexion sur les questions éthiques, conscience des grands problèmes, ouverture au monde et à la diversité des cultures. «La réforme, dit-il, a permis de rapprocher la

formation générale des programmes techniques en lui donnant une couleur collant davantage aux techniques maritimes.»

La démarche institutionnelle d'évaluation

Le rapport d'autoévaluation a été réalisé par une conseillère pédagogique sous la responsabilité de la directrice adjointe à l'enseignement régulier de l'Institut. Les professeurs de la formation générale ont été consultés tout au long des travaux.

L'Institut dit s'être inspiré, dans sa démarche, d'orientations et de méthodes établies par le Cégep de Rimouski, mais adaptées à son contexte particulier. Tous les plans de cours de la formation générale commune, propre et complémentaire ont été analysés, notamment à l'aide d'un questionnaire adressé aux professeurs. Près d'une centaine d'élèves, soit la quasi-totalité des finissants ayant suivi les cours soumis à l'évaluation, ont répondu à un questionnaire inspiré de celui proposé par la Commission. Enfin, des professeurs des départements responsables de la formation spécifique ont complété une grille d'appréciation de la contribution des cours de formation générale propre. Le projet de rapport a été examiné par les diverses instances de l'Institut avant d'être transmis à la Commission des études du Cégep de Rimouski, et d'être adopté par celui-ci.

Le rapport d'autoévaluation était le premier réalisé par l'Institut à la demande de la Commission. Les objectifs et le cadre de l'analyse ont été clairement définis au départ, et la démarche fut bien conduite. Le rapport et les annexes comprennent beaucoup d'informations et tracent un tableau intéressant de la situation de la formation générale à l'Institut. Mais la qualité des différentes sections du document est inégale, aussi bien en ce qui regarde l'analyse que les jugements d'appréciation. Le personnel professoral, même s'il a fait preuve d'intérêt pour le dossier, n'a pu réussir à se l'approprier de manière adéquate. Durant la période visée, il y a eu plusieurs arrivées et départs au sein du personnel de la formation générale, les nouveaux professeurs étant souvent des pigistes, embauchés à temps partiel, plus ou moins familiers avec la mission et le contexte de l'Institut. Au même moment, le personnel de l'Institut s'occupait de la révision de ses différents programmes de DEC et en expérimentait la mise en œuvre suivant l'approche par compétences. Il aurait été souhaitable que les professeurs appuient davantage le comité d'évaluation; cela aurait permis que le rapport soit plus complet, mieux validé, que les jugements d'appréciation, les actions envisagées soient mieux étayés.

La visite s'est bien déroulée mais les professeurs, à l'occasion, ont eu quelques difficultés à répondre aux questions touchant le contenu du rapport. Les élèves ont éprouvé le même genre de problème; il s'agissait d'un groupe de première année plutôt que d'une classe terminale.

Évaluation de la formation générale

Pour chacun des éléments de la formation générale qui font l'objet de l'évaluation, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts et formule, le cas échéant, des commentaires, des invitations, des suggestions ou des recommandations susceptibles d'améliorer la mise en œuvre de la formation.

La mise en œuvre des moyens pédagogiques

La mise en œuvre des moyens pédagogiques est évaluée sous les aspects suivants : la cohérence de la formation, les méthodes pédagogiques, les exigences propres aux activités d'apprentissage, l'évaluation des apprentissages et l'épreuve synthèse de programme.

La cohérence de la formation

La place de la formation générale dans les activités de l'Institut est bien définie. Ce dernier, vers le milieu des années 90, a adopté un projet éducatif axé sur la formation fondamentale, comprenant neuf orientations. Celles-ci sont reliées de près à la formation générale, et concernent, par exemple, des éléments comme la langue française, l'éthique, le raisonnement logique. Les diplômés de l'établissement sont appelés à travailler au sein d'équipes polyvalentes, souvent en milieu international. L'Institut, à ce titre, veut donner de l'importance à la formation personnelle, professionnelle et sociale des élèves, et met l'accent sur des valeurs, des habiletés comme l'ouverture d'esprit, le respect mutuel, la capacité de communiquer, y compris par la maîtrise de plusieurs langues, dont l'anglais. Le personnel de l'Institut s'est familiarisé avec les orientations du projet éducatif, que ce soit à l'occasion des travaux de planification, de journées pédagogiques, de réunions d'équipes-programme.

Les cours de formation générale propre et complémentaire ont une coloration institutionnelle marquée bien que celle-ci soit variable d'une discipline à l'autre. En anglais, des cours propres ont été conçus pour chacun des programmes, ce, même si les groupes provenant de programmes différents sont parfois jumelés; l'enseignante responsable ayant bénéficié, pour ce faire, d'une grande collaboration de certains professeurs de la formation spécifique. Ces cours abordent les pratiques et le vocabulaire technique de chacune des spécialités.

En français et en philosophie, les cours propres comprennent également, mais à un degré moindre, des activités d'apprentissage préparant les élèves à la vie professionnelle en mer; les cours abordent des thèmes comme les relations multiethniques, le travail d'équipe sur

un navire, les communications dans un contexte d'isolement ou d'urgence, etc. Depuis l'évaluation, les professeurs ont eu plus de temps pour se familiariser avec le milieu maritime et accroître les relations avec leurs collègues de la formation spécifique. Les départements responsables de la formation spécifique voudraient que la composante de formation propre soit encore accentuée, notamment en ce qui regarde la structuration de la pensée dans un contexte technique et les habiletés de travail en équipe. L'Institut envisage de consulter à nouveau les équipes-programme, maintenant bien engagées dans la mise en œuvre des programmes révisés, pour «consolider la démarche entreprise» et vérifier dans quelle mesure leurs besoins sont satisfaits.

Deux des trois cours complémentaires dispensés durant la période visée par l'évaluation («Espagnol» et «Inter-relations dans le monde professionnel») étaient d'une qualité plus ou moins satisfaisante. Selon l'Institut, la situation est maintenant meilleure dans les deux cas.

Les méthodes pédagogiques

Le comité d'évaluation a longuement interrogé les professeurs sur la nature et la pertinence de leurs pratiques d'enseignement, à l'aide d'une grille distinguant une vingtaine de méthodes pédagogiques, analogue à celle appliquée au Cégep de Rimouski. Les élèves ont aussi été questionnés de manière très détaillée et leurs réponses, le cas échéant, ont été comparées à celles des professeurs.

La Commission croit que, dans l'ensemble, les méthodes pédagogiques sont bien adaptées aux objectifs et aux standards de la formation générale. Les pratiques sont assez différentes selon les disciplines, aussi bien en ce qui regarde les orientations que les moyens utilisés. En anglais et en éducation physique, les méthodes pédagogiques sont un peu plus diversifiées qu'ailleurs et font appel en quelques cas, par exemple, aux approches actives, ou encore, aux nouvelles technologies.

En français et en philosophie, les méthodes sont plus traditionnelles. Le rapport de l'Institut souligne qu'en raison du «bagage parfois restreint des élèves sortant du secondaire», trois types de méthodes sont retenues en français pour les apprentissages essentiels de la discipline : les exposés longs et courts, les lectures de texte et «des exercices aussi nombreux que faire se peut». En philosophie, également, les professeurs mettent beaucoup l'accent sur l'exposé magistral, les exercices dirigés. Mais à l'occasion, diverses autres méthodes peuvent être appliquées dans les deux disciplines : jeux de rôles, projet de recherche en équipe, revue de presse, animation, etc.

Les élèves interrogés sont satisfaits des méthodes utilisées, quoique d'une manière moins marquée en français. Mais dans toutes les disciplines, estiment-ils, les pratiques professorales ne favorisent pas assez le transfert des connaissances et des habiletés d'un cours à l'autre et l'intégration des cours. Les professeurs de l'Institut envisagent de réviser les méthodes pédagogiques de façon à remédier à ce problème.

Les exigences propres aux activités d'apprentissage

L'Institut considère que les exigences d'apprentissage sont en lien avec les objectifs et les standards de chacun des cours. Mais, lors de la visite, des professeurs ont affirmé que dans leur discipline, les exigences étaient adaptées à la capacité des élèves compte tenu de leur performance au secondaire; ou qu'elles prenaient en considération l'horaire de travail assez lourd des élèves, lequel varie de 26 à 32 heures de cours par semaine selon le programme.

Pour l'ensemble 1 de français, par exemple, les professeurs ont convenu de ne pas «placer la barre trop haute» au départ. Leur objectif, disent-ils, n'est pas de faire des élèves des spécialistes en littérature mais «d'augmenter leur capacité de lecture des textes et du monde qui les entoure». Pour ce faire, ils ont recours à diverses stratégies, comme le choix de textes accompagnés d'une présentation ou d'une étude synthèse dans lesquelles les élèves peuvent puiser, ou de documents se lisant rapidement, comme les textes de théâtre. En plus, la majorité des productions écrites sommatives ont lieu en classe. Et les élèves, le cas échéant, ont la possibilité de recouvrer une grande partie (la moitié) des points perdus aux diverses épreuves pour l'évaluation de la langue (laquelle compte pour 30 % de la note), s'ils réalisent des travaux correctifs.

Mais la situation varie selon les disciplines. En anglais, les exigences sont plus élevées que dans beaucoup d'autres collèges. Les diplômés doivent être bilingues à la sortie des études, pour des raisons professionnelles. Dans l'un des programmes de DEC, par exemple, le cours porteur de l'épreuve synthèse, y compris les travaux et les examens, est entièrement dispensé en anglais.

La Commission retient surtout que la qualité de la formation offerte à l'Institut – y compris les standards et les exigences – fait l'objet de nombreuses vérifications externes, à intervalles réguliers, que ce soit à l'occasion des stages de fin d'études, des examens d'admission des diplômés à la pratique professionnelle, ou de l'agrément périodique de certains programmes.

Mais plusieurs données du rapport présenté à la Commission, trop sommaires, ou confuses, peuvent laisser croire que la charge de travail personnel des élèves est faible. Par exemple,

en philosophie, on indique 35 ou 36 heures de travail hors-classe pour chacun des trois cours; pour l'ensemble propre en français, on indique 17 heures; pour l'ensemble 1 en anglais, 24 heures, et ainsi de suite. En outre, mis à part les chiffres, l'analyse des exigences de travail personnel est éludée pour les disciplines d'anglais et d'éducation physique. Interrogés lors de la visite, les professeurs n'ont guère été plus clairs sur la question concernée. La Commission *suggère* donc à l'Institut de se préoccuper davantage de l'analyse des exigences d'apprentissage.

L'évaluation des apprentissages

L'Institut a évalué l'ensemble des plans de cours, à l'aide d'une grille détaillée, et les a jugés satisfaisants, sauf pour quelques détails : la précision des critères de correction (en anglais et en philosophie); la description de la position du cours dans la séquence; l'inclusion d'une bibliographie. Tous les plans de cours avaient déjà fait l'objet d'une vérification de la part de la direction au moment de leur approbation initiale.

Quatre plans de cours des différentes disciplines ont fait l'objet d'un examen de la part de la Commission.

En français, ensemble 2, le plan de cours comprend toutes les rubriques pertinentes. Mais la description du contenu littéraire du cours est trop limitée, et peu éclairante pour l'élève. Les modes et instruments d'évaluation concernent l'ensemble des objectifs, mais l'un des instruments, l'analyse littéraire, n'est pas pertinent; un autre, le travail de recherche, n'a pu être évalué, n'ayant pas été transmis. La longueur de la dissertation exigée ne correspond pas aux standards. Les grilles de correction fournies sont incomplètes. Celle concernant la dissertation n'est pas adéquate, surtout en ce qui regarde la notation de la qualité de la langue; cette grille est redondante pour la notation d'autres aspects.

En philosophie, ensemble 2, le plan de cours est complet, la matière étant présentée de manière cohérente et compréhensible pour l'élève. Mais les modalités de l'évaluation sont présentées de façon schématique; le plan de cours gagnerait à mieux faire ressortir les critères. Les instruments d'évaluation n'ont pas été transmis.

En anglais, ensemble 1, le plan de cours est complet. Les modes et instruments d'évaluation sont congruents avec les objectifs; en général, les exigences sont supérieures à ce que prévoit le devis ministériel.

En éducation physique, ensemble 2, le plan de cours est incomplet, et il établit mal le lien entre les critères de performance et les modalités d'évaluation. Les modes et instruments

d'évaluation sont inadéquats : aucun des objectifs prescrits n'est évalué; les épreuves ne tiennent pas compte des standards et il n'y a pas d'évaluation synthèse.

Considérant tout ce qui précède, la Commission s'interroge sur la capacité qu'ont les épreuves et examens de témoigner de l'atteinte des objectifs et des standards. En conséquence,

la Commission recommande à l'Institut de veiller à ce que ses modes et instruments d'évaluation des apprentissages permettent d'évaluer adéquatement les objectifs selon les standards prescrits.

Les épreuves synthèses de programmes

Jusqu'à l'an dernier, les disciplines de la formation générale ne participaient pas à la mise en œuvre de l'épreuve synthèse de programme. Les départements, engagés dans la révision des programmes de DEC selon l'approche par compétences ont, pendant un certain temps, centré leur intérêt sur la composante de formation spécifique.

Des travaux ont été poursuivis en équipe-programme, depuis l'évaluation, sur la grille de responsabilités des différentes disciplines dans la mise en œuvre des objectifs et des activités d'apprentissage. Les orientations institutionnelles adoptées par l'Institut à propos de la formation fondamentale reflètent l'intérêt des disciplines de la formation spécifique pour le développement d'habiletés de formation générale chez les élèves.

Mais les liens tissés entre la formation générale et la formation spécifique varient selon les disciplines. En anglais, ces relations sont importantes; comme on l'a déjà mentionné, le cours porteur de l'épreuve synthèse d'un programme est dispensé dans cette langue. Dans quelques programmes, la qualité de la langue française est examinée, et corrigée de façon attentive, et le cas échéant, les élèves sont invités à consulter le centre d'aide en français.

Pour la première fois, en 1999-2000, un professeur de la formation générale est membre du jury de l'épreuve synthèse. Dans un programme, «Architecture navale», une part significative des points (20 sur 50) de l'épreuve synthèse est accordée pour la qualité de la communication et de la planification du travail. La Commission invite l'Institut à poursuivre le travail amorcé pour associer les disciplines de la formation générale à l'application de l'épreuve synthèse de programme.

Les ressources et la gestion

Ces dimensions sont examinées, en particulier, sous les aspects suivants : les activités de perfectionnement offertes aux professeurs, les ressources matérielles, didactiques et documentaires, les structures et le processus de gestion.

Les ressources

L'Institut a facilité la tenue de diverses activités visant à permettre l'appropriation du Renouveau : participation de professeurs à des rencontres de coordination provinciale et à des colloques; capsules dans les journées pédagogiques; travaux de perfectionnement et de recherche.

L'établissement dispose depuis déjà plusieurs années d'un programme de développement professionnel des enseignants comprenant des volets d'évaluation et de perfectionnement. En un premier temps, un processus d'évaluation formative de l'enseignement est appliqué, au moyen de tests standardisés et d'observations en classe. L'enseignant concerné, à la lumière des résultats, convient d'un plan de développement personnel avec le soutien de professionnels en pédagogie. Le programme est de nature volontaire. Tous les enseignants de l'Institut y ont participé à ce jour.

L'Institut croit avoir pu répondre dans un délai raisonnable aux nouveaux besoins de ressources matérielles, didactiques et documentaires créés par l'implantation du Renouveau. En anglais, l'enseignement fait appel de plus en plus aux technologies de l'information. Le personnel a accès en plus à différents équipements et installations du Cégep de Rimouski, localisé à côté de l'Institut.

La gestion

Un département, celui de Sciences humaines, regroupe les professeurs de la formation générale et de quelques autres disciplines, comme la psychologie et la biologie. Celui-ci prend charge des aspects organisationnels et pédagogiques «plus généraux» de la formation; mais, selon l'Institut, «les sujets peuvent ensuite être traités et des décisions (être) prises à l'intérieur de plus petits groupes, par discipline enseignée».

Des équipes-programme, comprenant un représentant de la formation générale, sont opérantes dans tous les programmes. Elles se réunissent à tous les mois, au minimum. La petite taille de l'établissement facilite les échanges et les collaborations entre les enseignants des différentes spécialités.

Le Département de sciences humaines a connu des changements significatifs avec les mouvements d'arrivée et de départ de professeurs durant la période d'implantation du Renouveau. Selon la direction de l'Institut, les professeurs ont dû d'abord apprendre à travailler en équipe disciplinaire. Des travaux conjoints sont amorcés en français et en philosophie. La Commission invite l'Institut à stimuler la concertation entre les professeurs des diverses disciplines de la formation générale.

Les résultats

Cette dimension de la mise en œuvre de la formation générale est examinée sous les aspects suivants : le taux de réussite des cours, le taux de diplomation et les services et mesures d'aide favorisant la réussite.

La réussite des cours et la diplomation

Les taux de réussite des cours de la formation générale sont, dans la grande majorité des cas, relativement élevés, c'est-à-dire supérieurs à 80 %. En quelques cas, les taux sont très faibles, ou encore, variables d'une manière significative d'un trimestre et d'une année à l'autre. Le rapport ne comporte aucune analyse de toutes les données.

Pour la période visée par l'évaluation, les taux de réussite des cours de français, (de 75 % à 80 %) diffèrent beaucoup de ceux relatifs à l'épreuve ministérielle en français (environ 60 %). L'Institut a jugé que certaines de ses pratiques d'évaluation, comme, par exemple, la règle rendant possible la récupération d'une partie des points perdus lors des travaux et examens, devraient être plus sévères. Le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle de français s'est amélioré de façon notable depuis l'autoévaluation, passant, pour le groupe de l'automne, de 58,3 % en 1996, à 94,5 % en 1998, et à 85 % en 1999.

Les données sur le cheminement des élèves et la diplomation dans la durée prévue sont extrêmement sommaires, ambiguës, et ne font l'objet d'aucune analyse dans le rapport.

Considérant tout ce qui précède,

la Commission recommande à l'Institut de compléter le travail de cueillette, de validation et d'analyse des données concernant le taux de réussite des cours de la formation générale et la diplomation.

L'encadrement des élèves

Les services d'aide et d'encadrement offerts aux élèves par l'Institut sont de grande qualité. Le programme le plus important, PAVERS, accompagnement vers la réussite et le succès» comporte deux volets : des mesures de dépistage et de suivi des élèves les plus faibles dès leur entrée; un système uniformisé de compilation des résultats des élèves, y compris pour l'assiduité, permettant, à n'importe quel moment, d'établir «un portrait global et instantané de leur situation scolaire» par comparaison avec le groupe, ou avec leur dossier à une période antérieure. Le programme est utilisé par les enseignants et les équipes-programme pour l'encadrement des élèves en difficulté.

Un programme distinct existe pour les élèves considérés en situation d'échec. Il comporte des activités obligatoires, comme la participation à des ateliers de formation et d'organisation personnelle, ainsi qu'une rencontre hebdomadaire avec un enseignant volontaire assurant à l'élève un accompagnement personnalisé.

D'autres mesures sont à souligner : l'encadrement individuel assuré aux élèves ayant échoué le cours de mise à niveau en français; la possibilité d'examens de reprise dans toutes les matières. Le Centre d'aide en français est accessible une douzaine d'heures par semaine; la plupart des professeurs du département ainsi que des élèves bénévoles y travaillent.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études à l'Institut maritime du Québec est de qualité. La valeur des mesures d'aide et d'encadrement des élèves, de la formation générale propre, des orientations du projet éducatif de l'Institut mérite d'être soulignée.

Néanmoins, l'évaluation a laissé apparaître certaines faiblesses. La Commission a adressé deux recommandations à l'Institut. L'une a trait au parachèvement de la démarche d'autoévaluation en ce qui regarde les taux de réussite des cours, le cheminement des élèves et la diplomation. L'autre concerne le renforcement de l'évaluation des apprentissages.

La Commission a aussi formulé une suggestion concernant l'analyse des exigences d'apprentissage.

Les suites de l'évaluation

Dans sa réaction au rapport préliminaire, le Collège mentionne qu'il donnera suite rapidement aux deux recommandations de la Commission. Il entend lui fournir le plan institutionnel d'amélioration de la réussite qu'il doit déposer à l'automne au Ministère. L'évaluation des apprentissages figurera au plan de travail des comités de programme et des départements, ce sous la supervision du Comité des études, durant la présente année.

La Commission souhaite recevoir, en temps opportun, un rapport sur les suites que le Collège aura données aux recommandations qui lui sont adressées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président